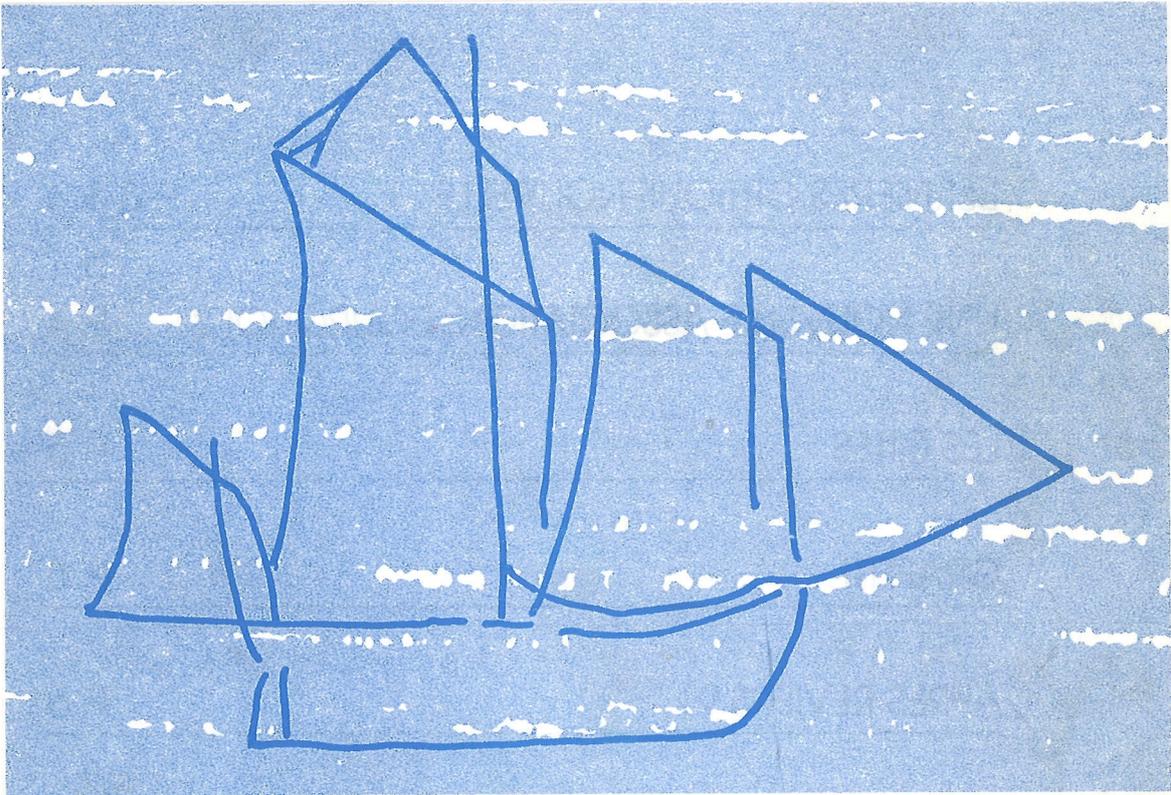


BERNIERES

OPTIQUE NOUVELLE



NUMÉRO

1

SOMMAIRE

<u>BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE</u>	P. 3 & 4
<u>UNE NOUVELLE ASSOCIATION. POURQUOI ?</u>	P. 4
<u>LES GITES</u>	P. 5
<u>GRAFFITI</u>	P. 6
<u>APRES REVIERS 91</u>	P. 6
<u>BERNIERES À LA UNE</u>	P. 6
<u>COMPOSITION DU BUREAU</u>	P. 7

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE. POURQUOI ?

*Pour bien des raisons. Et au moins pour cinq.
Celles-ci :*

1. Bernières est en pleine transformation. Qui ne l'a pas vu ? Naguère, c'était un village d'agriculteurs, de marins, d'artisans et de commerçants. La plupart des habitants avaient sur la place leur emploi et leur travail. Seules quelques familles d'habitues venaient en vacances, souvent parce qu'elles y avaient un parent. La rue du Général Leclerc, autrefois nommée Grand'Rue, était bordée, en 1939 encore, d'une suite presque ininterrompue de boutiques ou d'ateliers d'artisans. Il y avait là le maréchal-ferrant, le charron, le maçon, le menuisier, l'épicier, le marchand de fruits et légumes, le boulanger, et tant d'autres : tout ce qui sert la vie locale et contribue à son animation. Aujourd'hui, la situation a changé de tout au tout. Les conditions de travail agricole sont bouleversées : là où l'on comptait plus de 40 exploitations agricoles, avant la deuxième guerre mondiale, on en compte maintenant moins de dix. Là où une exploitation demandait, deux, trois, quatre, voire huit travailleurs, il n'en faut plus qu'un seul, avec l'aide temporaire d'une entreprise. Là où on dénombrait une quinzaine d'embarcations, équipées de deux ou trois hommes chacune, la pêche en mobilise une demi-douzaine tout au plus. Là où la marine marchande recrutait ses équipages et ses capitaines, la navigation au commerce ne fait plus vivre personne. Là où le petit commerce et l'artisanat florissaient, les Castorama, Carrefour et autres mastodontes de la distribution se sont imposés. Qui ne voit qu'à Bernières comme alentour, tout change. Il y a là pour la commune un défi à relever. Pour le relever, il faut d'abord choisir une Optique Nouvelle.

2. Plus de 90 % de la population active de Bernières travaille ailleurs qu'à Bernières : à Courseulles, à Caen, dans les villes de l'agglomération caennaise, plus loin encore. La population active occupe en majorité des emplois nouveaux, rares ou inconnus avant la guerre : techniciens, ouvriers, ou employés du commerce, professionnels de la santé ou de l'énergie nucléaire, techniciens de l'électronique ou de l'automobile. Les Berniérais qui ont leur activité professionnelle sur place ont eux-mêmes une pratique entièrement nouvelle, un équipement moderne, des méthodes de gestion avisées. Or Bernières est en train de se transformer sous nos yeux en commune-dortoir. Ceux qui travaillent ailleurs, comme ceux qui

travaillent sur place, n'y trouvent pas toujours ce qu'on attend d'un lieu de résidence. Pourquoi, dès lors, ne pas élaborer des projets de développement ? L'an 2 000 est maintenant tout proche. Comment va-t-on améliorer ici la qualité de notre vie ? Il faut sans tarder former des groupes de réflexion, se concerter avec nos voisins, développer nos propres projets. Il faut une Optique Nouvelle.

3. Il le faut, parce que les communes du littoral tirent toutes une part de plus en plus grande du revenu touristique. Bernières a connu entre les deux guerres sa période d'expansion grâce au tourisme. Des hôtels y ont été construits, des villas aménagées, des installations de plages édifiées, puis, après la deuxième guerre mondiale, ce fut la stagnation et la régression jusqu'à ce que, enfin, après trente ans perdus, une politique d'équipement touristique moderne reprenne dans les années 1970 et 1980 : tennis, camping, installations nautiques, plantations. Comment maintenir un tel patrimoine, le mettre en valeur, le développer ? Après trente années (de 1940 à 1970) d'abandon des ressources naturelles : plage, dunes, arbres... on a enfin entrepris en ces années 1980, de défendre l'environnement, de s'intéresser aux espaces verts et aux boisements. Il faut continuer, nous le voulons, pour le bien de tous. Il faut dissimuler les constructions disgracieuses établies aux marges des terrains urbanisés, contrôler l'urbanisme sauvage, créer de nouveaux lotissements au centre-ville qui doit reconquérir sa vocation. Et pour cela, il faut des projets à cinq ou dix ans, il faut vraiment une Optique Nouvelle.

4. Parce que les communes doivent équilibrer le soutien aux personnes âgées et l'aide aux jeunes. Bernières a parmi ses habitants de nombreux retraités, les uns installés depuis fort longtemps, les autres nouveaux venus, qui ont choisi de se fixer là en résidence principale, pour la qualité de l'environnement et le dynamisme de la vie associative. Et c'est bien. Mais il faut, pour la vitalité d'une commune, que les jeunes ménages aussi trouvent sur place de quoi y résider, de quoi scolariser et distraire leurs enfants. Or, ce n'est un mystère pour personne, les effectifs de l'école sont en baisse, ce qui traduit un double mouvement, l'un, prévalant en France, de baisse du nombre moyen d'enfants par ménage, l'autre, propre à Bernières et aux communes semblables, de désaffection des ménages d'âge moyen qui ne trouvent pas sur place de quoi retenir leurs grands enfants : maison de jeunes et de la culture, club de sport. Il y a des équipes de tennis, de football, de vélo, à soutenir. Il y a des logements locatifs à bâtir, des terrains à rendre disponibles, des logements anciens à rénover

pour attirer de nouveaux habitants et augmenter la population, pour impulser une vie nouvelle à la commune. Mais pour imaginer ces équipements et pour les réaliser, il faut traiter Bernières selon une Optique Nouvelle.

5. Ce sont ces perspectives que l'Association veut développer, sans faire double emploi avec les associations existantes qui contribuent à la vie de la commune, mais en concertation avec celles qui ont la même optique de développement. Elle se prépare à être un lieu où s'élaborent les projets, où se discutent des programmes d'activité, où se méditent les réalisations. Elle veut fonctionner comme une force de proposition pour construire, animer, faire valoir la commune, son patrimoine et son environnement. Déjà, trois groupes de travail sont en formation pour mettre en œuvre ces perspectives, sur trois thèmes particuliers pour commencer :

A. Action économique et touristique : développement des chambres d'hôtes et du tourisme "vert", aide et conseil aux initiatives.

B. Défense et mise en valeur de l'environnement : développement des plantations, reconstitution d'allées et de lignes d'arbres.

C. Mise en valeur du patrimoine ancien : recensement et iconographie des graffiti et inscriptions figurant des bateaux et évoquant le passé maritime de la commune.

Ce ne sont là encore que des commencements. D'autres thèmes sont en cours de définition, dans le même esprit : développer ce qui existe et qui le mérite, proposer des réalisations nouvelles.

Les buts de l'association sont multiples, cependant ils n'ont qu'une finalité : s'appuyer sur l'héritage bernierais pour donner de l'élan aux initiatives locales et c'est beaucoup.

Jean Cuisenier

UNE NOUVELLE ASSOCIATION POURQUOI ?

Bnières fut régulièrement inondé de "lettres d'informations" et de tracts distribués le plus souvent à la nuit tombée par des personnages aux allures de conspirateurs.

Certains de ces tracts étaient drôles et assez informés mais le plus souvent ils ne faisaient part que de critiques aigries ou de règlement de compte personnels. Cependant tous avaient en commun d'être "anonymes".

Si l'on veut que la critique soit utile, il faut qu'elle soit objective, identifiable et constructive accompagnée de propositions réalisables.

C'est dans cet état d'esprit que fut créé notre association dont les buts, volontairement larges, sont définis par l'article 2 de nos statuts.

- Sauvegarde du patrimoine architectural
- Promotion et mise en valeur de l'environnement
- Développement économique, touristique et culturel de Bernières.

Vaste programme, direz-vous, il faut de l'ambition, des projets et de la volonté au service de Bernières et des Bernierais, répondons-nous. Cela ne veut pas dire que tous ces sujets seront immédiatement abordés.

Les membres de l'association définiront les axes de travail et les actions à réaliser, lors des assemblées générales. Le bureau coordonnera les travaux des différents groupes de réflexion.

Si vous désirez participer à cette forme d'action, rejoignez-nous au sein de notre association en retransmettant la demande d'adhésion ci-jointe à notre président.

Après examen et acceptation de la demande par les membres du bureau, comme le veulent nos statuts, cette adhésion deviendra définitive après règlement de la cotisation.

Le Trésorier.

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____ VILLE _____
TÉL. _____

Demande mon adhésion à l'Association **Bnières Optique Nouvelle**.

Conformément aux statuts (Art. 5) votre demande sera soumise au bureau.

Bnières, le

1991

Signature :

Ci joint règlement de ma cotisation :

Membre actif simple : 100 F

Membre actif double : 150 F

Membre actif bienfaiteur : 200 F

LES GITES

Les statuts de notre Association énoncent clairement que le développement touristique de Bernières est l'un de nos objectifs. Le Bourg et ses vieilles rues ont du charme. Il est riche en maisons anciennes où il est agréable d'habiter.

Tout ceci doit être mis en valeur selon une "Optique Nouvelle" : attirer et fidéliser une clientèle touristique. Ceci doit être possible grâce à une succession d'actions précises et soigneusement préparées.

La première réside dans les structures d'accueil : Bernières en est cruellement démunie ; pas d'hôtellerie et trop peu de solutions de rechange.

Dans ces conditions, dans quelle direction s'orienter ?

Le "développement des chambres d'hôtes" nous paraît être un bon moyen tout en conservant à notre village son caractère de station familiale.

Ces dernières années cette forme d'hébergement connaît un développement important et attire de plus en plus une forte proportion de clientèle étrangère.

La Fédération Nationale des Gîtes de France régit cette activité selon des normes bien précises qui sauvegardent le confort des utilisateurs. Pour notre département, l'antenne est l'association des gîtes ruraux.

Pour bénéficier du label des Gîtes de France, il est indispensable de réunir un certain nombre de conditions dont les plus importantes sont les suivantes :

- le Gîte chambre d'hôtes est situé dans une maison individuelle de caractère régional. Sont exclues : les habitations situées dans un lotissement et celles dépourvues d'un jardin ou d'un espace intérieur,
- le propriétaire, par son hospitalité et sa disponibilité, contribuera au déroulement d'un séjour agréable et chaleureux en favorisant la découverte des richesses de sa région.

Cette définition, extraite de la charte des chambres d'hôtes à le mérite de bien situer le débat.

Outre l'aspect économique, non négligeable, cette formule permet de faire connaître notre région, de fidéliser la clientèle et, à terme, de l'élargir par cette publicité très efficace qu'est la recommandation du "bouche à oreilles".

Il est indispensable, pour fonctionner, de remplir certaines conditions d'hygiène domestique et de confort pour obtenir l'homologation.

La Fédération des Gîtes Ruraux peut vous

conseiller et vous aider à matérialiser vos projets. Ceux-ci réalisés, vous bénéficierez d'un classement, selon le degré de confort, établi avec la grille suivante :

- 1 épi,
- 2 épis,
- 3 épis,
- 4 épis.

Cette grille (que l'on pourrait comparer aux étoiles des hôtels traditionnels) conditionnera les tarifs que vous pourrez pratiquer et qui devront être établis à l'avance pour être publiés dans le guide de la Fédération.

Il faudra en outre :

- s'engager à respecter la charte des Gîtes de France,
- adhérer à l'Association des Gîtes Ruraux du Calvados,
- apposer le panonceau officiel (Gîtes de France).

Loin d'être des contraintes, ces trois derniers points vous permettent de bénéficier du soutien logistique de la Fédération.

Il est bon d'ajouter que cette formule, si elle apporte une source de revenus supplémentaires, permet aussi une rénovation et une valorisation des biens immobiliers. D'autre part, des aides au titre de rénovation de logements sont possibles.

Pour les personnes intéressées, notre Association se propose de les aider dans leurs démarches et de parfaire leur documentation. Il suffit pour cela de vous faire connaître à

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

"Chambre d'hôtes"

Monsieur René TENET

58 rue de Verdun

14990 Bernières-sur-Mer

Nous pourrions ainsi, ensemble, mettre en œuvre cette première action. Si celle-ci peut augmenter la capacité d'accueil de notre commune, elle devra être accompagnée de mesures destinées à offrir aux estivants toute une gamme d'animations.

René Tenet

GRAFFITI

Graffiti : nom masculin pluriel : inscription, griffonnée à la main sur les murs (Petit Larousse).

Des graffiti, nous pouvons en voir partout et de toutes les époques : de Lascaux au Mur de Berlin. Certains traduisent des anecdotes de la vie quotidienne, d'autres sont l'expression de revendications populaires, de cris de révolte ou d'espoir face à une oppression.

Cela peut être des traits gravés dans le bois ou la pierre, ou de gigantesques tracés dans le sol tels ceux de Nasca qui sont une énigme pour le monde scientifique.

Nous voulons nous intéresser plus particulièrement aux graffiti maritimes.

Longtemps méprisés, ils commencent à faire l'objet d'études plus approfondies : la Rochelle, la Vieille Roche sur la Vilaine, le Val de Seine, Redon, la Picardie... Ces graffiti, comme tous les autres, tendent à disparaître du fait de l'érosion atmosphérique ou lors de restaurations du bâti.

Bernières, ancien port, est très riche en graffiti marins et comme ailleurs, ils sont menacés, certains ont même disparu. Il est donc urgent, pour ceux qui sont encore visibles, de faire leur recensement en utilisant différentes techniques comme le frottis, le relevé par calque, la reproduction par empreintes et la photographie.

Ces relevés doivent être suivis par un travail d'interprétation permettant d'apprécier leur époque, les types de bateaux représentés, s'ils naviguaient au large de nos côtes, s'ils fréquentaient nos ports ou s'ils matérialisaient le souvenir de bateaux sur lesquels naviguaient les marins vivant à Bernières.

Nous voulons contribuer à cette étude en pratiquant le maximum de relevés.

Aussi, nous faisons appel à tous pour nous indiquer de façon précise où se trouvent de tels graffiti, surtout dans les propriétés privées, le long des murs d'enceintes, sur les poutres, sur d'anciens enduits...

Une fois ces relevés faits en accord avec leur propriétaire, nous pouvons faire appel à des personnes plus spécialisées afin d'interpréter les résultats obtenus que nous communiquerons par parution et exposition.

Tous les renseignements sont à adresser à :

M. DURAND Jean-Jacques
148 rue du Général Leclerc
Bernières-sur-Mer
Tél. 31 96 85 76

Et puis, pourquoi ne pas étendre par la suite cette étude dans d'autres communes de la Côte de Nacre...

E. Olivier-Martin

APRES REVIERS 91

Notre association présentera les 17 et 18 août 1991 au centre culturel de Bernières un Chef d'Oeuvre de la Dorure.

Sera exposé le :

"MEMORIAL DE SAINT HELENE" de Las Cases

dans son édition originale, reliée pleine peau et ornée d'une dorure napoléonienne dont l'élément central est la plaque qui servit à orner les livres de la bibliothèque personnelle de l'empereur.

Cette plaque ainsi que tous les fers et roulettes ayant servi à la réalisation de la dorure seront exposés autour de ce livre et toutes explications techniques pourront vous être alors données.

Ces objets exceptionnels, appartenant à la collection Barbance, auront auparavant été présentés par notre association au Festival des Métiers d'Arts de Reviers du 20 juillet au 15 août parmi d'autres pièces prestigieuses.

Le Bureau

BERNIERES À LA UNE !

TF1, Antenne 2, FR3, les radios, le Monde, le Figaro, Ouest-France... ont signalé que Bernières est classé en catégorie D des plages du littoral français, ce qui compromet la pratique de la baignade sur une partie de la plage.

L'image de la commune s'en trouve altérée.

Est-ce une fatalité ?

Nous ne le pensons pas.

Le problème est ancien et connu.

Des éléments de solutions techniques existent.

Nous travaillons actuellement sur ce sujet, nous consultons des experts et nous ferons paraître le résultat de nos investigations dans un très prochain numéro spécial.

Nous sommes persuadés que ce problème est du plus grand intérêt et que les Berniériais sauront se mobiliser.

Le bureau

LE BUREAU

Président

TENET René
58 rue de Verdun
14990 Bernières-sur-Mer

Vice-Président

CUISENIER Jean
305 rue du Général Leclerc
14990 Bernières-sur-Mer

Trésorier

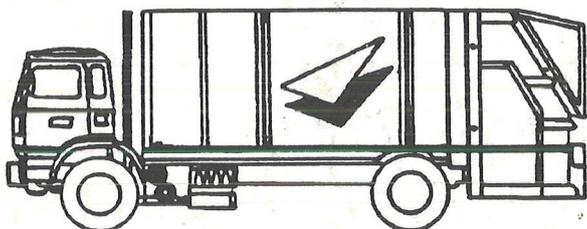
OLIVIER MARTIN Emmanuel
284 rue du Général Leclerc
14990 Bernières-sur-Mer

Secrétaire

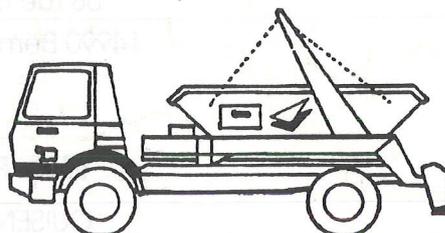
PERTHUIS Patrick
380 rue de la Crieu
14990 Bernières-sur-Mer

Membres

BERARD Guy
DOGNIN Francis
DURAND Jean-Jacques
MAYER Jean-Paul
SIMON Jean-Pierre
SUEUR Antoine
THOMAS Bernard



- Collecte déchets ménagers industriels et commerciaux
- Traitement des déchets en centre d'enfouissement technique
- Mise à disposition de conteneurs
- Balayage de voiries
- Etude et devis gratuits



Argences
31 23 92 68
Lisieux
31 62 09 80
Livry
31 77 44 90

75 ans d'expérience à votre disposition

7-9, rue de la Cotonnière - Z.I. du Chemin Vert
14000 CAEN Télécopie : 31 73 76 04

31 73 04 50



Collecte Valorisation Energie Déchets

**ORDURES MÉNAGERES
DÉCHETS INDUSTRIELS
14000 AUTHIE
TÉL. 36.26.74.40**

Sté GUIMOR

ÉLIMINATION DE DÉCHETS :

- MÉNAGERS
- INDUSTRIELS
- INERTES
- VERTS

**2 SITES : TOUFFREVILLE & SANNERVILLE
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
TÉL. 31.39.10.07**

ENTREPRISE LETELLIER

**TOUS TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE
TÉL. 31.37.29.79**